



délégué  
au

**CCAS**

Centre Communal d'Action Sociale

Revue de l'Union Nationale des Associations Familiales

# Édito

par

**Marie-Andrée Blanc**

Présidente de l'UNAF

## Débats sur le revenu universel : n'oublions pas les CCAS et les associations



### Sommaire

**3 questions sur les APL** ...page 2

**Hébergement d'urgence** ...page 3

**Petite enfance** ...page 3

#### DOSSIER

#### MINIMA SOCIAUX

**Des clefs pour comprendre les différents dispositifs** ...page 4

**Loi « Justice du XXI<sup>e</sup> siècle » quels effets sur les juridictions de la sécurité sociale ?** ...page 8

**Evaluer ses droits à prestations** ...page 9

**Du côté des CCAS** ...page 10

**L**e creusement des inégalités à l'œuvre depuis des décennies dans les pays développés a conduit à l'augmentation des situations de pauvreté. Ce développement des inégalités et de la pauvreté met en tension les systèmes de protection sociale dont la plupart se sont construits à des périodes de croissance continue et soutenue, laissant espérer que la pauvreté serait cantonnée à un niveau résiduel.

Réduire la pauvreté est ainsi devenu, au fil des années, un objectif de politique publique. Le débat actuel sur le revenu universel ou le revenu de base s'explique par cette préoccupation. Mais ce débat reflète d'autres inquiétudes. En premier lieu, le revenu universel vise à répondre à la difficulté d'accès à certaines prestations en raison de la complexité des démarches à effectuer et de l'illisibilité des dispositifs. D'où le phénomène de non recours aux droits, rendant inopérante l'application de la solidarité qui est au fondement même de notre système de protection sociale.

Une autre inquiétude se réfère à l'évolution de l'emploi. La crainte est réelle de voir le développement de l'économie numérique et de la robotique détruire des emplois sans en créer d'autres en nombre équivalent. Le revenu universel ou le revenu de base offrirait ainsi une sécurité financière pour ceux qui seraient touchés par ces transformations de l'emploi.

Ainsi, le débat sur le revenu universel réunit plusieurs niveaux d'enjeux, sans que ceux-ci soient clairement explicités. D'où sa complexité et son caractère parfois un peu confus. Parmi ces enjeux, le niveau d'individualisation ou de familialisation des minima, déjà très hétérogène, mérite un effort de réflexion et de mise en cohérence.

Une des limites de ces débats, aussi intéressants soient-ils, est qu'ils promeuvent des dispositifs et laissent de côté les indispensables

actions d'accompagnement et d'ingénierie sociale qui leur donnent chair et conditionnent leur efficacité. L'intervention de services publics de proximité, comme les CCAS, et des associations de terrain s'avère irremplaçable. Prenons garde à ne pas les marginaliser.

